

CONSEIL MUNICIPAL DE LALOUVESC DU 24 mars 2021 - Compte-rendu -

ORDRE DU JOUR

1. COMMISSION FINANCES

- a. Validation du compte de gestion et du compte administratif
- b. Affectation des résultats
- c. Emprunt et prêt in fine
- d. Budgets primitifs
- e. Dissolution budget eau et assainissement, transfert au budget principal
- f. Aide aux associations
- g. Tarification droit de place de marché et terrasses
- h. Modification tarif camping

2. COMMISSION GESTION

- a. Rémunération stagiaire
- b. Vente terrain

Membres présents (à l'ouverture de la séance à 18h20)

Jacques BURRIEZ (Maire)

François BESSET (1er adjoint)

Jean-Michel SALAÜN (2ème adjoint)

Aurélie DESBOS (3ème adjoint)

Dominique BALAY absent pouvoir à J BURRIEZ

Julien BESSET

Michel BOBER

Aline DELHOMME

Jacky VERGER absent

Secrétaire de séance : Aline Delhomme

=> Vérification du quorum (6 minimum) : 7 personnes + 1 pouvoir (8 voix délibératives)

Validation du précédent compte-rendu du Conseil Municipal (celui du 3 février 2021)
: pas de remarque.

Séance

Cette séance du conseil est entièrement consacrée aux questions financières. Il s'agit de valider les comptes 2020 et de présenter les budgets pour 2021. Il a été décidé de consacrer une seule séance pour réunir ces deux séries de votes afin de faciliter les demandes et négociations avec les banques pour renégocier les emprunts en cours et négocier ceux prévus pour financer les investissements de la Commune.

Une complication imprévue est apparue dans la mesure où la fusion, votée au Conseil du 18 novembre 2020, des trois budgets (principal, eau et assainissement) n'a pu être prise en compte à temps par la trésorerie générale. Il faudra donc voter trois budgets primitifs pour 2021, puis de nouveau une fusion des budgets pour que nous puissions opérer sur un seul budget dès le mois de mai prochain.

L'ensemble des tableaux financiers fournis aux élus sont consignés en annexe. Ils ont été réalisés par le conseiller Michel Bober qui les a présentés et commentés. Le Conseil l'a unanimement remercié pour ce très important travail.

1. COMMISSION FINANCES

c. Validation des comptes de gestion et des comptes administratifs

Un retard avait été pris sur la tenue des comptes de la mairie ce qui entraînait un manque de visibilité financière pour le fonctionnement de la mairie. Il a heureusement pu être rattrapé par le recrutement d'une nouvelle secrétaire. Le Conseil décide, comme il s'en était engagé avant les élections, qu'un suivi mensuel des comptes sera dorénavant réalisé régulièrement par un élu sur la base d'indicateurs de gestion pertinents. Cette responsabilité est confiée à Jean-Michel Salaün. Michel Bober et Jean-Michel Salaün construiront les indicateurs.

Le détail des comptes a été fourni aux élus. Ils sont consultables en Mairie.

Pour l'approbation des comptes administratifs, le Maire ne prend pas part au vote. Comme il détient un pouvoir pour ce Conseil, il n'y a que 6 voix délibératives pour ces votes.

Comptes administratifs 2020

Compte administratif Commune (principal)

Investissement :

Dépenses	Prévu : 152 912.84
	Réalisé : 86 419.94
	Reste à réaliser : 61 800.40

Recettes Prévu :152 912.84
Réalisé :50 621.41
Reste à réaliser :17500

Fonctionnement :

Dépenses Prévu : 544 113.38
Réalisé : 406 360.69
Reste à réaliser : 0

Recettes Prévu : 544 113 .38
Réalisé : 590 621.29
Reste à réaliser : 0

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : -80 098.93

Fonctionnement : 184260.60

Résultat global : 148462.67

Par rapport à 2019, les dépenses de fonctionnement ont diminué d'environ 41 300 € essentiellement résultant des économies réalisées grâce à la rationalisation des achats (électricité et combustibles) et également des services extérieurs (contrats de prestation de services).

Quant aux recettes de fonctionnement, la baisse des recettes réelles de 21 000 € par rapport à 2019 s'explique principalement par un remboursement de salaires et charges de 27 500 € en 2019 qui n'a pas été réitéré en 2020. A noter toutefois le tassement des produits issus des gîtes et du camping de l'ordre de 5 000 € dû à la période de confinement du printemps.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 6 Pour sur 6 voix délibératives

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le compte administratif Commune 2020 est approuvé à l'unanimité.

Compte administratif eau

Investissement :

Dépenses Prévu :219 786.52
Réalisé :56 656.43
Reste à réaliser :0

Recettes Prévu :219 786.52
Réalisé :27 625.51
Reste à réaliser :0

Fonctionnement :

Dépenses Prévu :211 469.01
Réalisé :16 547.78
Reste à réaliser :0

Recettes Prévu :211 469.01
Réalisé :202 212.71
Reste à réaliser :0

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :déficit 29030.92
Fonctionnement : excédent 185664.93
Résultat global :156634.01

L'excédent de fonctionnement de 185 664.93 € résulte d un résultat excédentaire reporté de 158 585.61€ et d'un excédent d'exercice de 27 079.92€

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 6 Pour sur 6 voix délibératives
RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le compte administratif eau 2020 est approuvé à l'unanimité.

Compte administratif assainissement

Investissement :

Dépenses	Prévu :103 793.33
	Réalisé :68 264.21
	Reste à réaliser :0
Recettes	Prévu :103 793.33
	Réalisé :3065.33
	Reste à réaliser :0

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu :75 053.00
	Réalisé :39 691.93
	Reste à réaliser :0
Recettes	Prévu :75053.00
	Réalisé :38837.25
	Reste à réaliser :0

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :déficit 65198.88

Fonctionnement : -854.68

Résultat global :-66053.56

Ce compte fait apparaître un déficit de 854.68 €. La baisse des dépenses de 460 € par rapport à 2019 s'est révélée insuffisante au regard de la baisse des recettes de 3 700 € par rapport en 2019. En 2019 ce compte était excédentaire de 3 000 €

Le poste de dépenses de 39 691.93 € se décompose principalement en intérêts sur emprunt pour 13 900 €, en consommation d'énergie et eau et fournitures diverses pour 15 000 €, pour 10 000 € en frais de maintenance de la station d'épuration.

Les recettes se composent uniquement des redevances pour un montant de 38 837.25€.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 6 Pour sur 6 voix délibératives

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le compte administratif assainissement 2020 est approuvé à l'unanimité.

Comptes de gestion, commune, eau et assainissement :

Il s'agit des trois comptes, tenus en parallèle, par la trésorerie générale. Ils correspondent au centime près aux comptes de gestion. Ils ont donc naturellement été validés par le Conseil.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 6 Pour sur 6 voix délibératives

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le compte de gestion Commune 2020 est approuvé à l'unanimité.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 6 Pour sur 6 voix délibératives

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le compte de gestion assainissement 2020 est approuvé à l'unanimité.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 6 Pour sur 6 voix délibératives

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le compte de gestion eau 2020 est approuvé à l'unanimité.

d. Affectation des résultats

Compte principal

Considérant : qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant : sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020,

Constatant : que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 113 491.22
- Un excédent reporté de : 70 769.38
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 184 260.60
- Un déficit d'investissement de : 35 798.53
- Un déficit des restes à réaliser de : 44 300.40

Soit un besoin de financement de : 80 098.93

Décide d'affecter de résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2020 : excédent 184 260.60

Affectation complémentaire en réserve (1068) 80 098.93

Résultat reporté en fonctionnement (002) 104 161.67

Résultat d'investissement reporté (001) : déficit 80 098.93

Le résultat du compte de gestion principal est excédentaire de 184.260,60€. Une partie de cette somme est affectée au compte investissement à concurrence de

80.098,93€ représentant les besoins d'investissements. Le reliquat soit 104.161,67€ est reporté en excédent de fonctionnement.

Il s'agit d'une part d'annuler le déficit d'investissement. Le reste est mis en fonctionnement pour donner de la souplesse à la gestion budgétaire.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 8 Pour

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : l'affectation des résultats du compte de gestion principal de 80.098,93 € vers le compte d'investissement et de 104.161,67 € est approuvée par le Conseil à l'unanimité.

Compte eau

Considérant : qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant : sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020,

Constatant : que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 185 664.93
dont 27 079. 92 d'excédent réalisé dans la période
- Un excédent reporté de :0
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 185 664.93
- Un déficit d'investissement de :29 030.92
- Un déficit des restes à réaliser de :0

Soit un besoin de financement de : 290 30.92

Décide d'affecter de résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2020 : excédent 185 664.93

Affectation complémentaire en réserve (1068) 29 030.92

Résultat reporté en fonctionnement (002)156 634.01

Résultat d'investissement reporté (001) : déficit 1405.41

Le résultat du compte de gestion eau est excédentaire de 27.079.92 €. Une partie de cet excédent est affectée au compte investissement à concurrence de 1.405.41 €, somme représentant les besoins d'investissement, le reliquat soit 25.674.51 € est reporté en excédent de fonctionnement.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 8 Pour

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : l'affectation des résultats du compte de gestion eau de 1.405.41 € vers le compte d'investissement et de 25.674.51 € est approuvée par le Conseil à l'unanimité.

Compte assainissement

Considérant : qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant : sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020,

Constatant : que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 854.68
- Un déficit reporté de :0
- Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : 854.68
- Un déficit d'investissement de :65198.88
- Un déficit des restes à réaliser de 0

Soit un besoin de financement de : 65 198.88

Décide d'affecter de résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2020 : déficit 854.68

Affectation complémentaire en réserve (1068) 0

Résultat reporté en fonctionnement (002) déficit 854.68

Résultat d'investissement reporté (001) : déficit 65198.88

Le résultat du compte de gestion assainissement est déficitaire de 854,68 €. qui sont reportés en déficit de fonctionnement de 2021. Le déficit d'investissement de 65 198.88 € est reporté en déficit d'investissements de 2021.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 8 Pour

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : l'affectation des résultats du compte de gestion assainissement de 854.68 € vers le compte de fonctionnement et de 65198.88€ vers le compte d'investissement est approuvée par le Conseil à l'unanimité.

e. Emprunt et prêt in fine

Le principe d'un emprunt de 325.000 euros, d'une renégociation de l'emprunt actuel et d'un emprunt *in fine* de 270.000 euros pour l'éco-lotissement ont été votés au précédent conseil du 3 février 2021.

Michel Bober en rappelle la logique générale : pour le nouvel emprunt principal et la renégociation de l'emprunt initial, les annuités seront légèrement supérieures à celles actuellement remboursées, mais la durée de remboursement est allongée. Pour l'emprunt *in fine*, celui-ci ne démarrera que si quatre ventes de parcelles sont effectives sur l'éco lotissement et son remboursement sera couvert par les ventes.

Ces emprunts doivent donc être inclus dans le budget primitif.

f. Budgets primitifs 2021

Budget primitif principal 2021

Au niveau du budget principal 2021, nos prévisions de dépenses (hors opérations d'ordre et de virement entre section) sont de 461 828 € contre 401 007€ en 2020. Cette augmentation est principalement due aux charges salariales.

Nos prévisions de recettes (hors opérations d'ordre et virement entre section) sont de 499 946 € contre 519 851 € en 2020. Cette diminution est essentiellement due à la baisse des dotations de l'état que nous prévoyons en l'absence d'informations officielles.

La constitution de notre autofinancement généré par la section fonctionnement, l'octroi de tout ou partie des subventions et la mise en place des emprunts tels que prévus sont autant de conditions qui, une fois atteintes, nous permettront de réaliser tout ou partie nos projets de réhabilitation et de création de nos infrastructures.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 8 Pour

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le Conseil approuve à l'unanimité le budget primitif principal 2021 tel que présenté en annexe.

Budget primitif eau 2021

Ce budget primitif a été établi "a minima" compte tenu de la fusion prévue du budget avec le budget principal de la Commune en respectant les équilibres comptables

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 8 Pour

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le Conseil approuve à l'unanimité le budget primitif eau 2021 tel que présenté en annexe.

Budget primitif assainissement 2021

Ce budget primitif a été établi "a minima" compte tenu de la fusion prévue du budget avec le budget principal de la Commune en respectant les équilibres comptables.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 8 Pour

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le Conseil approuve à l'unanimité le budget primitif eau 2021 tel que présenté en annexe.

g. Dissolution budget eau et assainissement, transfert au budget principal

Rappel : à la demande de la DGIF le Conseil a voté le 18 novembre 2020 la fusion des trois budgets : principal, eau et assainissement. Cette décision n'ayant pas pu être mise en œuvre, le Conseil doit voter à nouveau cette fusion afin qu'elle puisse être effective au 1er mai prochain.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 8 Pour

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le Conseil approuve à l'unanimité le rattachement au budget principal des budgets eau et assainissement à partir du 1er mai 2021.

h. Aide aux associations

Les subventions aux associations pour 2021 ont été discutées.

L'Amicale des pompiers n'ayant pu avoir d'activité en 2020 ne demande pas le renouvellement de sa subvention en 2021. Le Conseil dans un souci de cohérence a souhaité harmoniser les subventions des trois principales associations de la Commune, le Comité des fêtes, le Carrefour des arts et les Promenades musicales. Une somme de 1 000 € est proposée pour 2021 pour ces associations.

L'association du Cinéma le Foyer, qui fait la promotion du cinéma sur le nord Ardèche et organise les séances régulières de cinéma à l'Abri du pèlerin à Lalouvesc, est venue présenter son projet de recruter un médiateur cinéma pour lequel elle a déjà obtenu un premier appui de l'Etat et de la Région. Le Conseil a conscience de l'importance d'avoir sur la Commune plusieurs séances de cinéma hebdomadaires. Le Conseil propose une subvention de 750 € pour l'association du Cinéma Le Foyer.

La subvention à l'OGEC (école St Joseph) a été votée au précédent Conseil et n'est donc pas comprise dans cette délibération.

L'ensemble des subventions 2021 pour les associations est présenté ci-dessous :

- A.C.C.A : 90€
- A.D.A.P.E.I. : 100 €
- ALAUDA : 150 €
- A.S.P.L (Club de foot) : 200€
- BIBLIOTHÈQUE : 400€
- CARREFOUR DES ARTS : 1000€
- COMITÉ DES FÊTES : 1000 €
- CLUB DES 2 CLOCHERS : 215€
- F.N.A.C.A : 90 €

- LES MONTS DU BALCON : 215€
- LYRE LOUVETONNE : 215€
- PROMENADES MUSICALES : 1000€
- CINEMA : 750€

Julien Besset étant président de l'association du Carrefour des arts, il n'a pas pris part au vote.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 7 Pour sur 7 votants.

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions de subventions aux associations pour l'année 2021, telles que présentées dans le tableau ci-dessus.

i. Tarification droit de place de marché et terrasses

La location des terrasses devant les magasins était jusqu'à présent calculée sur une base linéaire. Pour une répartition plus équitable, le Conseil a souhaité faire une différence entre les commerçants utilisant seulement le trottoir pour mettre un panneau ou des étals, et ceux utilisant une terrasse complète accueillant des clients.

Pour cela, un calcul basé sur la surface paraît plus équitable : un droit de terrasse, calculé en mètres carrés (6 € par mètre carré).

Concernant les marchés, le conseil souhaite augmenter le tarif linéaire qui était précédemment de 0.70€/ml à 1€ et de 2€ pour l'électricité par demi-journée contre 1€ précédemment. Les tarifs n'ayant pas été revus depuis plusieurs années

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE de fixer, à compter du 24/03/2021, les tarifs de droit de place et Marché ainsi que suivent :

- un droit de terrasse et trottoir, calculé en mètres carrés (6 € par mètre carré).
- Tarif marché de 1€/ml + 2€ électricité par demi- journée.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 8 Pour

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le Conseil approuve à l'unanimité la modification de tarif du mètre linéaire pour le marché et de la nouvelle tarification des terrasses.

j. Modification tarif camping

Proposition de modifier le tarif du garage mort hors saison jugé trop important.
Nouveau tarif : 1 €

Proposition de modifier le tarif de location des mobil home les Mèlèzes et les Erables pour juillet et août : 350 € la semaine.

	Tarif en €/jours
Campeur adulte	3€
Campeur enfant	2€
Toile de tente	2,5€
Caravane	3,5€
Voiture	2,5€
Branchement eau/Edf	4€
Garage mort juillet/aout	7€
Garage hors saison	1€

Les Charmes	mobil homes
juillet/août	320€ la semaine
mai/juin/sept	210€ la semaine
de mai à septembre 1 n	50€ la nuit

Les Cèdres/ les Ormeaux/les Mèlèzes et les Erables	mobil homes
Juillet/Aout	350€ la semaine
mai/juin/sept	210€ la semaine
de mai à septembre	50€ la nuit

Chalets	Isabelle	Olga
mai/juin/septembre par semaine	150€	170€
juillet/août par semaine	250€	270€
1 nuit mai à septembre	40€	40€

GITES COMMUNAUX	WE 2 nuits (vendredi/ samedi ou samedi/ dimanche)	Semaine basse saison	Semaine juillet-août
Les Acacias (4p)	140€ WE/75€ nuit	300€ semaine ou 45€ nuit	330€ semaine ou 50€ nuit
Les Tilleuls (2p)	100€ WE/55€ nuit	260€ semaine ou 40€ nuit	270€ semaine ou 40€ nuit
Les Genêts (4p)	150€ WE/80€ nuit	320€ semaine ou 55€ nuit	350€ semaine ou 60€ nuit
Les Airelles (4p)	150€ WE/80€ nuit	320€ semaine ou 55€ nuit	350€ semaine ou 60€ nuit
Gîte d'étape (14 lits) 10€ la nuit par personne			

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 8 Pour

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le Conseil approuve à l'unanimité la modification de tarif du camping.

2. COMMISSION GESTION

a. Rémunération stagiaire

Il s'agit ici d'une régularisation. Le Maire informe le conseil qu'une prime de 400 € a été octroyée à Léa Daifi, suite au stage qu'elle a effectué à la Mairie aux mois de décembre 2020 et janvier 2021 au cours duquel elle a donné entière satisfaction.

b. Vente terrain

Rappel une parcelle a été mise en vente par la Commune (0,0815 ha située au lieu-dit Le Clot. Parcelle AB-109).

Suite aux annonces publiées, trois acheteurs potentiels se sont manifestés. Deux n'ont pas donné suite. Il est proposé d'accepter la proposition d'achat de Nicolas Coste Chareyre et Aurélie Desbos d'une vente pour 500 €, les frais liés à la transaction leur revenant..

Aurélie Desbos ne prend pas part au vote.

Délibération : 0 Abstention(s), 0 Contre, 7 Pour sur 7 votants.

RÉSULTAT DE LA DÉLIBÉRATION : Le Conseil approuve à l'unanimité la vente de la parcelle AB-109 située au lieu-dit Le Clot 500 €

Clôture de la séance à 21h40

Annexes

BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE LALOUVESC

DEPENSES	2021
002 Déficit de fonctionnement reporté	
011 Charges à caractère général	176 870,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	203 770,00
014 atténuation de produits	0,00
65 autres charges de gestion courante	77 635,00
66 charges financières	3 003,03
67 charges exceptionnelles	550,00
68 dotations aux provisions	
<i>68 62 Dotation aux amortissements des charges financières à répartir</i>	62 048,32
022 dépenses imprévues	0,00
023 virement à la section investissement	136 639,50
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	
043 opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	660 515,85
DEPENSES INVESTISSEMENTS	2021
001 Déficit d'investissement reporté	80 098,93
Opérations nouvelles	
010 stocks	
020 dépenses imprévues	
040 opérations d'ordre de transfert entre sections	
041 opérations patrimoniales	
20 immobilisations incorporelles	
204 subventions d'équipement versées	
21 immobilisations corporelles	
22 immobilisations reçues en affectation	
23 immobilisations en cours	950 186,78
10 dotations fonds et réserves	
13 subventions d'investissement	
16 emprunt et dettes assimilées	238 208,30
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	61 800,40
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 330 294,41

RECETTES	2021
002 excédent de fonctionnement reporté	104 161,67
013 atténuation de charges	0,00
70 produits des services du domaine et vente	3 070,00
73 impôts et taxes	212 996,68
74 Dotations subventions et participations	188 879,94
75 autre produits de gestion courante	95 000,00
76 produits financiers	0,00
77 produits exceptionnels	0,00
78 Reprise sur amortissement et provisions	0,00
79 Transfert de charges	56 407,56
042 opérations d'ordre de transfert entre section (dont 72,79)	
043 opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	660 515,85
RECETTES INVESTISSEMENTS	2021
001 Excédent d'investissement reporté	
010 stocks	
021 virement de la section de fonctionnement	136 639,50
024 produit des cessions d'immobilisations	
040 opérations d'ordre de transfert entre section	
041 opérations patrimoniales	
1068 excédent de fonctionnement	80 098,93
10222 FCTVA	2 000,00
10226 Taxe d'aménagement	1 000,00
16 emprunts et cautions	721 734,59
13 subventions d'investissement (arrêtés attributifs obtenus)	94 630,68
13 subventions d'investissement requises	276 690,71
13 subventions d'investissement déjà requises	
Restes à réaliser en recettes d'investissement	17 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 330 294,41

BUDGET PRIMITIF 2021 EAU LALOUVESC

DEPENSES	2021
002 Déficit de fonctionnement reporté	
011 Charges à caractère général	5 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014 atténuation de produits	10 000,00
65 autres charges de gestion courante	0,00
66 charges financières	215,51
67 charges exceptionnelles	350,00
68 dotations aux provisions	
<i>68 62 Dotation aux amortissements des charges financières à répartir</i>	0,00
022 dépenses imprévues	0,00
023 virement à la section investissement	113 690,42
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	
043 opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	71 878,08
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	201 134,01
DEPENSES INVESTISSEMENTS	2021
001 Déficit d'investissement reporté	29 032,00
Opérations nouvelles	
010 stocks	
020 dépenses imprévues	
040 opérations d'ordre de transfert entre sections	
041 opérations patrimoniales	
20 immobilisations incorporelles	
204 subventions d'équipement versées	
21 immobilisations corporelles	
22 immobilisations reçues en affectation	
23 immobilisations en cours	163 480,13
10 dotations fonds et réserves	
13 subventions d'investissement	
16 emprunt et dettes assimilées	5 042,29
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	197 554,42

RECETTES	2021
002 excédent de fonctionnement reporté	156 634,01
013 atténuation de charges	0,00
70 produits des services du domaine et vente	44 500,00
73 impôts et taxes	0,00
74 Dotations subventions et participations	0,00
75 autre produits de gestion courante	0,00
76 produits financiers	0,00
77 produits exceptionnels	0,00
78 Reprise sur amortissement et provisions	0,00
79 Transfert de charges	0,00
042 opérations d'ordre de transfert entre section (dont 72,79)	
043 opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	201 134,01
RECETTES INVESTISSEMENTS	2021
001 Excédent d'investissement reporté	
010 stocks	
021 virement de la section de fonctionnement	113 690,42
024 produit des cessions d'immobilisations	
040 opérations d'ordre de transfert entre section	
041 opérations patrimoniales	
1068 excédent de fonctionnement capitalisés	29 030,92
10222 FCTVA	
10226 Taxe d'aménagement	
16 emprunts et cautions	
13 subventions d'investissement	54 833,08
18 compte de liaison	
20 immobilisations incorporelles	
Restes à réaliser en recettes d'investissement	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	197 554,42

BUDGET PRIMITIF 2021 ASSAINISSEMENT LALOUVESC

DEPENSES	2021
002 Déficit de fonctionnement reporté	854,68
011 Charges à caractère général	25 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014 atténuation de produits	0,00
65 autres charges de gestion courante	0,00
66 charges financières	12 776,79
67 charges exceptionnelles	400,00
68 dotations aux provisions	
<i>68 62 Dotation aux amortissements des charges financières à répartir</i>	0,00
022 dépenses imprévues	0,00
023 virement à la section investissement	0,00
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	
043 opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	39 531,47
DEPENSES INVESTISSEMENTS	2021
001 Déficit d'investissement reporté	65 198,88
Opérations nouvelles	
010 stocks	
020 dépenses imprévues	
040 opérations d'ordre de transfert entre sections	
041 opérations patrimoniales	
20 immobilisations incorporelles	
204 subventions d'équipement versées	
21 immobilisations corporelles	
22 immobilisations reçues en affectation	
23 immobilisations en cours	375 000,00
10 dotations fonds et réserves	
13 subventions d'investissement	
16 emprunt et dettes assimilées	25 561,58
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	465 760,46

RECETTES	2021
002 excédent de fonctionnement reporté	
013 atténuation de charges	0,00
70 produits des services du domaine et vente	39 531,47
73 impôts et taxes	0,00
74 Dotations subventions et participations	0,00
75 autre produits de gestion courante	0,00
76 produits financiers	0,00
77 produits exceptionnels	0,00
78 Reprise sur amortissement et provisions	0,00
79 Transfert de charges	0,00
042 opérations d'ordre de transfert entre section (dont 72,79)	
043 opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	39 531,47
RECETTES INVESTISSEMENTS	2021
001 Excédent d'investissement reporté	
010 stocks	
021 virement de la section de fonctionnement	
024 produit des cessions d'immobilisations	
040 opérations d'ordre de transfert entre section	
041 opérations patrimoniales	
1068 excédent de fonctionnement	
10222 FCTVA	0,00
10226 Taxe d'aménagement	
16 emprunts et cautions	170 760,46
13 subventions d'investissement	295 000,00
18 compte de liaison	
20 immobilisations incorporelles	
Restes à réaliser en recettes d'investissement	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	465 760,46

BUDGET PRIMITIF 2021 LALOUVESC (simulation budgets fusionnés à titre indicatif)

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
002 Déficit de fonctionnement reporté	0,00
011 Charges à caractère général	207 370,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	203 770,00
014 atténuation de produits	10 000,00
65 autres charges de gestion courante	77 635,00
66 charges financières	15 995,33
67 charges exceptionnelles	1 300,00
68 dotations aux provisions	0,00
<i>68 62 Dotation aux amortissements des charges financières à répartir</i>	62 048,32
022 dépenses imprévues	1,08
023 virement à la section investissement	185 129,96
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
043 opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	71 878,08
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	835 127,77
DEPENSES INVESTISSEMENTS	
2021	
001 Déficit d'investissement reporté	174 328,73
Opérations nouvelles	
010 stocks	0,00
020 dépenses imprévues	0,00
040 opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
041 opérations patrimoniales	0,00
20 immobilisations incorporelles	0,00
204 subventions d'équipement versées	0,00
21 immobilisations corporelles	0,00
22 immobilisations reçues en affectation	0,00
23 immobilisations en cours	1 488 666,91
10 dotations fonds et réserves	0,00
13 subventions d'investissement	0,00
16 emprunt et dettes assimilées	268 813,25
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	61 800,40
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 993 609,29

RECETTES FONCTIONNEMENT	2021
002 excédent de fonctionnement reporté	194 742,12
013 atténuation de charges	0,00
70 produits des services du domaine et vente	87 101,47
73 impôts et taxes	212 996,68
74 Dotations subventions et participations	188 879,94
75 autre produits de gestion courante	95 000,00
76 produits financiers	0,00
77 produits exceptionnels	0,00
78 Reprise sur amortissement et provisions	0,00
79 Transfert de charges	56 407,56
042 opérations d'ordre de transfert entre section (dont 72,79)	0,00
043 opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	835 127,77
RECETTES INVESTISSEMENTS	2021
001 Excédent d'investissement reporté	0,00
010 stocks	0,00
021 virement de la section de fonctionnement	185 129,96
024 produit des cessions d'immobilisations	0,00
040 opérations d'ordre de transfert entre section	0,00
041 opérations patrimoniales	0,00
1068 excédent de fonctionnement	174 328,73
10222 FCTVA	2 000,00
10226 Taxe d'aménagement	1 000,00
16 emprunts et cautions	892 495,05
13 subventions d'investissement	721 155,55
18 compte de liaison	0,00
20 immobilisations incorporelles	0,00
Restes à réaliser en recettes d'investissement	17 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 993 609,29